

DANS LE CADRE DE LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE TIERS LIEUX ET ESPACES DE COWORKING

VOUS ETES

**Chef d'entreprise, quelle que soit votre activité ? Salarié ? Etudiant ?
Exaptrié du Charolais-Brionnais en mal du Pays?
ou simplement intéressé par le sujet des tiers lieux?**

VOUS AVEZ DES BESOINS?

*Tenté par le télétravail?
Pas assez de débit Internet pour travailler à domicile?
Préoccupé par les conditions de travail de collaborateurs éloignés de leur domicile?
Un peu isolé professionnellement?
Envie de partager des idées ou des projets?*

ALORS, >>>

RÉPONDEZ À NOTRE

en flashant ce code

ou sur le site www.sinstallerencharolaisbrionnais.fr

Du 11 janvier au 10 février 2019



SAVIEZ-VOUS QUE

6 tiers-lieux sont en cours de création ou en réflexion sur le Charolais-Brionnais?